Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Carte de sejour ascendant de français

Par Abdou

Bonjour,

J'ai 3 enfants qui sont tous en France, ma fille aînée naturalisée, la cadette en situation régulière et bientôt elle va demander sa naturalisation le dernier enfant est en année terminale d''une école d'ingénieur.
Je suis retraité ma femme lui reste quelques années, nous avons notre couverture maladie, nos revenus sont suffisants, nous avons perdus nos parents respectifs, donc nous n'avons plus d'attaches au Maroc, toutes nos attaches sont en France.
Pourrions nous être eligibles pour demander une carte de sejour ou de résidence en France, sachant qu'on se rend 2, 3 a 4 fois voir nos enfants?

Merci pour vos réponses.